



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

JUIN 2019 N° 40



Chers adhérents et amis de l'AUPAR,

2019 sera une année spéciale, l'AUPAR aura 30 ans ! Nous y reviendrons lors de notre AG, notamment pour rappeler les dossiers « oubliés » depuis nos 20 ans malgré des engagements et annonces répétées !

Nous marquerons aussi l'évènement en vous proposant après l'AG un repas particulier autour d'une paella géante, pièce montée ...et une coupe de champagne. Nous vous y espérons nombreux.

Comme vous le voyez le drapeau de l'AUPAR a flotté sur le vieux port de La Rochelle où nous avons terminé notre sortie bateau du 23 au 26 mai commencée par deux jours à Saint Denis d'Oléron. Le port de Bourgenay initialement programmé pour faire le tour de l'île de Ré a été abandonné pour cause de houle. Mais pour ceux qui auraient raté cette occasion, d'autres sorties sont prévues et on pourra en ajouter si vous le souhaitez.

Bien sûr, nous poursuivons aussi nos actions en relations avec nos autorités et nos partenaires concernant les dragages et aménagements du port d'Ars. Nous vous en donnons ci-après les détails. Nous serons d'autant plus vigilants à l'approche des prochaines élections municipales en 2020.

Nous espérons avoir une belle saison pour nous permettre de naviguer et de se retrouver pour des moments festifs et nous vous attendons sur les pontons !

Jean Luc BENARD et le Conseil d'administration.

REUNION à la Mairie d'Ars le 7 février.

A l'initiative de la Mairie nous avons participé à une réunion de présentation du projet de dragages des deux bassins avec la DREAL* et la DDTM*. Il semble acquis que les dragages vont se faire par un procédé mécanique avec extraction des vases et stockage en zone dédiée près de la déchetterie, ensuite après une période de lagunage ces matériaux seraient repris pour construire les digues de protection du Fier dans le cadre du PAPI. Mais « vigilance » car ces travaux ne commenceront au mieux qu'après la saison 2020 !

AG FNPA* du 15 février.

Lors de cette AG le sigle « FNPA* » est devenu « FNPAM*» en effet certains ports de Méditerranée ont souhaité nous rejoindre ce qui est une bonne chose. Rappelons que l'AUPAR comme d'autres associations d'usagers de la façade atlantique sont au conseil d'administration de la FNPAM et qu'ensemble nous intervenons pour la cause des plaisanciers trop souvent oubliée en particulier dans le processus en cours de mise en place de la stratégie de façade sud atlantique.

CONSEIL PORTUAIRE 28 mars 2019.

Présentation des comptes de l'exploitation du port : le résultat 2018 est bon (+81 000 €) et les provisions d'investissement suivent ce qui implique que les travaux envisagés sont financés, la cale de carénage est en cours, les travaux de dragages sont provisionnés, les portes du bassin de la Criée vont être réparées ou changées, les portes du bassin de la Prée seront elles remplacées dans le cadre du PAPI*.

LETTRE DE DEMANDE DE RENDEZ VOUS « DRAGAGES » AU DEPARTEMENT

Nous avons demandé à Mr Quillet en tant que Vice Président du Département de nous recevoir pour évoquer les problèmes de dragages du chenal et pour inscrire son dévasement dans le plan de dragage pluriannuel des ports du département. Notre lettre a bien été reçue mais pour l'instant nous n'avons pas encore de réponse ! Cela lui a été rappelé lors de la réunion PLUI

NOUVELLE DIVISION 240.

Elle a été publiée au JO du 12 mai pour prendre effet au 1 juin Il faut s'y reporter en détail. Quatre points méritent une attention particulière :

- Clarification du matériel embarqué de lutte contre l'incendie requis.
- Exigence d'un registre de vérification spéciale pour les navires de plaisance proposés à la location.
- Obligation de marquage des ailes de kite surf.
- Pour la navigation entre 2 et 6 milles, la possibilité soit d'embarquer un gilet de sauvetage de 100 newtons par personne, soit de porter de manière effective un gilet de 50 newtons.

ACTUALITE ASSOCIATION

Première sortie à St Denis d'Oléron et ensuite La Rochelle du 23 au 26 mai avec 6 bateaux participants.

Du 13 juin au 21 juin navigation vers la Bretagne ou la Vendée suivant les conditions météo.

Pique-nique sur le « Banc du Bucheron » : le samedi 6 juillet et le vendredi 2 aout (au lieu du samedi 3 comme prévu)

Judi 8 aout AG AUPAR à 10 H suivi du repas « spécial anniversaire » devant notre local à partir de midi.

18 aout : Parade des OFNI où nous sommes partenaires (ceux qui se sentent prêts peuvent fabriquer un OFNI)

2 au 6 septembre Accueil Défi Voile Découverte au port nature

6 septembre : Soirée SNSM comme chaque année, qui sera particulière cette année à cause du drame des Sables.

3 au 6 octobre : Sortie Ars / Rochefort / La Rochelle / Ars, pour ceux qui l'ont faite et pour ceux qui l'ont loupée.

DREAL : Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement

DDTM : Direction Départementale des Territoires de la Mer

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FNPAM : Fédération Nationale des Ports de l'Atlantique et de Méditerranée